EXTERLITH LOSANGE

Protection des Façades
D2 / PMF

Peinture microporeuse de façades en phase solvant à base de résine PLIOLITE™

- ✔ **Excellente adhérence**
- ✔ **Forte microporosité**
- ✔ **Bonne durabilité**
- ✔ **Pouvoir garnissant et opacifiant élevé**
- ✔ **Biostatique**

EXT · SOLVANT · POLY CROM · PLIOLITE™ Resins

TRADEMARK OF SYNTHOMER GROUP

DEFINITION

Produit d'aspect mat en phase solvant pour la décoration du béton ou de la maçonnerie, composé de résine PLIOLITE™, pour une utilisation en peinture microporeuse de façades "PMF".

®PLIOLITE™ est une marque déposée par le Groupe Synthomer

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.
EMPLACEMENT : à l'extérieur.
DESTINATION : ravalement de façade ; soubassements, sous-faces et nez de dalles de balcons, corniches, murets, murs de soutènement.

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 15 L. - Pot de 4 L. - Boîte de 1 L.
- Livré en blanc et toutes teintes.
- Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.
- Pour certaines teintes avec Y < 35 %, la technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 (nous consulter).

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable :

- parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire,
- béton ou maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liant hydraulique,
- panneaux de fibres ou particules à liant ciment,
- briques et pierres de parement,
- revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique,
- enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable, refaits à neuf,
- enduits de préparation des supports,
- accessoires de façade en zinc, acier galvanisé, cuivre, correctement préparés ou patinés,
- anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Avant utilisation, prendre connaissance des recommandations visées dans la Fiche de Données de Sécurité du produit en vue de la protection de l'utilisateur (gants, lunettes et masque).
Protéger l'environnement immédiat des projections éventuelles de peinture.
Ne pas appliquer au pistolet airless en présence de vent.
Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas s'arrêter en milieu de façade.
Ne pas changer de numéro de lot sur une même façade.
Ne pas appliquer sur subjectile à fort relief.
Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C, ni par humidité relative supérieure à 80%.

DILUTION :

au Diluant 113 ou white-spirit (à 17 % d'aromatique).
Brosse et rouleau :
En couche d'impression : 5 à 10 %.
En couche intermédiaire : 5 %.
En couche de finition : 0 à 3 %.
Pistolet : 10 à 15 %.
L'utilisation d'un pistolet avec tuyau chauffant permet de fluidifier le produit sans ajout de solvant.

MATERIEL :

- Brosse à soies mixtes.
- Rouleau polyamide texturé 14 à 18 mm.
- Pistolet sans air : buses Ø 15 à 19 millièmes de pouce et filtres de 100 à 50 "mesh"/maille.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

7 à 8 m^2/litre et par couche.
Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23°C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 2 heures.
Recouvrable : 12 heures.

NETTOYAGE DU MATERIEL :

au Diluant 113 ou au white-spirit (à 17 % d'aromatique), immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.
- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer.
- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.
- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar).

Ragréage et rebouchage si nécessaire.
Lichens et moisissures : traitement avec FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche technique).

EXTERLITH LOSANGE

MODE D'APPLICATION	Sur fonds farinants et/ou poreux et/ou friables	Sur fonds bruts	Sur anciens fonds de peinture adhérents et compatibles
Fixateur	PLEXIFILM S dilué	PLEXIFILM E	-
Impression[1]	VERSAFIX S ou ETANCH FIX S ou EXTERLITH LOSANGE dilué		EXTERLITH LOSANGE dilué
Intermédiaire / Finition	1 à 2 couches d'EXTERLITH LOSANGE		

Il est impératif de consulter les Fiches Techniques des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.
[1] Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.
Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
- insensibilité à l'eau,
- microporosité élevée à la vapeur d'eau,
- bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables),
- apporte une couleur uniforme au support,
- parfaite matité.

IDENTIFICATION :

- Classement normalisé : $\mathbf{G_3E_3S_1V_2W_2A_0C_0}$ (classement français D2)
- Caractérisation selon NF T 36-005 : famille I - $7b_1$.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :
En poids : 72,9 ± 2,0 %.
En volume calculé : 49,4 ± 2,0 %.

Masse volumique : 1,55 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Point d'éclair : 35°C. Produit inflammable.

Présentation en pot : pâte semi-épaisse.

Aspect du feuil sec :
Mat. Indice de brillant à 85° = 2.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : Les caractéristiques indiquées correspondent à celles, pertinentes, visées par le Fascicule normalisé FD T 30-807 par référence aux normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de la production en usine (CPU).
Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité et environnemental certifié ISO 9001 (2015) et ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Sécurité en cas d'incendie : classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.com.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : accessible sur le site www.soframap.com ou sur la base INIES/CSTB.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) **:** valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 430 g/l. Ce produit contient max 429 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiel d'emploi : NF DTU 59.1.
Entretien d'aspect du revêtement : lavage et rinçage à l'aide d'une éponge / d'une brosse souple.
Entretien ou rénovation du revêtement : selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.
Enlèvement du revêtement : décapage par tous moyens appropriés. Nous consulter.
Recommandations relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus : nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.
Traitement des déchets : emballages et résidus issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet dangereux de chantier par une décharge de classe 1 ou en incinérateur spécialisé.
Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 11.

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

Date de création : octobre 1996
Date de révision : novembre 2023
Indice de révision : 09